



ECOLE DE RUGBY
LABELLISEE FFR
DEPUIS 2009

Fédération Française de Rugby – HONNEUR
Racing Club Salvetat Plaisance
Champion de France Réserve HONNEUR 2018-2019
Champion HONNEUR 1998-1999 – 2014-2015
Champion de France JUNIORS PHILIPONNEAU 2010-2011
Champions Midi-Pyrénées JUNIORS 2015-2016

DOSSIER D'INSCRIPTION RCSP XV EDR ET POLE JEUNES SAISON 2023/2024

HORAIRES ENTRAINEMENTS

CATEGORIE	AGE	ANNEE	JOUR	DEBUT	FIN
BABY	3 ANS +	2020*/2019*	2 samedis par mois	10H00	11H00
PEPINIERES – M6	- 6 ANS	2019*/2018	Mercredi	17H45	19H15
JEUNES-POUSSES – M8	- 8 ANS	2017/2016	Mercredi	17H45	19H15
POUSSINS – M10	- 10 ANS	2015/2014	Mercredi	17H45	19H15
BENJAMINS – M12	- 12 ANS	2013/2012	Mercredi et Vendredi	18H00	19H30
MINIMES – M14	- 14 ANS	2011/2010	Mercredi et Vendredi	18H00	19H30
MINIMETTES – M15F	-15 ANS	2011/2010/2009	Mardi (et Samedi à 9h30)	18H30	20H00
CADETS – M16	-16 ANS	2009/2008	Mardi et Vendredi	19H00	20H30
CADETTES – M18F	-18 ANS	2008/2007/2006	Mardi et Jeudi	19H00	20H30
JUNIORS – M19	-19 ANS	2007/2006/2005	Mardi et Vendredi	19H30	21H00

* M6 pour les enfants nés au plus tard le 30 juin 2019, BABY pour ceux nés à partir du 1^{er} juillet 2019 et ayant 3 ans révolus.

Documents à remplir par le représentant légal de l'enfant :

- La Fiche de renseignement
- Les Autorisations de soins, d'image et de transport signées
- Charte des parents et joueur signée avec la mention « lu et approuvé » (ci jointe)

Cotisation licence compétition à régler :

- **150 €** pour toutes inscriptions, nouvelles ou ré-inscriptions.
- Un chèque de caution de **50€** (non encaissé) pour le prêt du maillot, chèque rendu à la restitution du maillot en fin de saison – **Sauf pour M14, M15F, M16, M18F et M19.**

Établir un ou plusieurs chèques (à encaisser à des dates différentes) à l'ordre du RCSP.

Vous pouvez obtenir un reçu si vous en faites la demande.

Pour les nouvelles inscriptions, dans le cas de fratries dans le club, le plein tarif (150€) sera appliqué sur le premier enfant, 120 € pour le second et 100 € si un 3^{ème}.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Réception du mail FFR avec codes d'accès au site ovale2
- Remplir la fiche joueur (**tous les champs obligatoires**) sur ovale2 et télécharger le certificat médical
- Une fois complété et signé par le médecin traitant (**cachet et signature**), scanner le certificat sur ovale2
- Nous retourner le dossier d'inscription avec toutes les pièces à fournir, le certificat téléchargé et le(s) règlement(s)

Attention ! Nous ne prendrons en compte que les dossiers complets !

RACING CLUB SALVETAT PLAISANCE

Adresse postale : Mairie 31 LA SALVETAT SAINT GILLES
Tel. / Fax : 05.61.07.31.70

Club-house : av Gascogne 31880 SALVETAT SAINT GILLES
Adresse site : <http://rcspv.fr>



ECOLE DE RUGBY
LABELLISEE FFR
DEPUIS 2009

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023 - 2024

En majuscules

JOUEUR / JOUEUSE

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Né(e) le : Lieu :

Équipement : Taille short : Taille maillot : Pointure chaussettes :

À REMPLIR PAR LE RCSP

Documents fournis

- Fiche de renseignements
- Autorisation d'image, transport
- Autorisation de soins
- Photo
- Copie sécu et mutuelle

Cotisations

- Nombre de chèque Cautions 50€
- Chèque 1 Montant Banque
- Chèque 2 Montant Banque
- Espèces Montant

PERE

MERE

Nom prénom :

Adresse si différente :

.....

Tél. domicile :

 Portable :

E-mail :

Profession :

Employeur et adresse :

.....

Souhaitez-vous participer à la vie du club ?

OUI NON

Si OUI, votre participation sera ?

Ponctuelle Permanente

Gestion administrative d'une catégorie

Organisation Voyage

Organisation Tournoi du RCSP

Site INTERNET

Photos, Vidéos

Nom prénom :

Adresse si différente :

.....

Tél. domicile :

 Portable :

E-mail :

Profession :

Employeur et adresse :

.....

Souhaitez-vous participer à la vie du club ?

OUI NON

Si OUI, votre participation sera ?

Ponctuelle Permanente

Gestion administrative d'une catégorie

Organisation Voyage

Organisation Tournoi du RCSP

Site INTERNET

Photos, Vidéos



ECOLE DE RUGBY
LABELLISEE FFR
DEPUIS 2009

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023 – 2024

AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT

Je soussigné(e) (nom, prénom, qualité) :

.....

En cas d'accident de (nom, prénom du licencié au RCSP) :

.....

N° SS dont le licencié est rattaché.....

Centre.....

Mutuelle :.....

Votre enfant fait-il des allergies ou a-t-il des contre-indications médicales ? OUI ou NON

Si OUI, lesquelles : _____

Autorise par la présente :

- Tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire
- Le responsable de l'association, du comité ou de la FFR :
 - À prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'accident :

NOM et Prénom : Qualité :

Téléphone (portable et si fixe si possible) :

Coordonnées du médecin traitant :

NOM et Prénom : Téléphone :

Adresse :

Fait le, à

Signature du Père

Signature de la Mère



ECOLE DE RUGBY
LABELLISEE FFR
DEPUIS 2009

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023 – 2024

Autorisation droit à l'image

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom, prénom, qualité) :.....
.....

Autorise la publication de l'image de mon enfant (Nom, prénom) :.....
.....

Sur les différents médias, y compris sur le web par l'intermédiaire du site du club ou de l'école de rugby.

OUI

NON

Fait le, à

Signature du Père

Signature de la Mère

Autorisation Parentale de transport

Je soussigné,autorise mon enfant.....

à être transporté par :

- Tous les entraîneurs et les autres parents

- Un bus mis à disposition par le club

Lors de tous les déplacements au cours de la saison 2023/2024, et décharge le conducteur et le propriétaire du véhicule de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident.

Fait le, à

Signature du Père

Signature de la Mère



ECOLE DE RUGBY
LABELLISEE FFR
DEPUIS 2009

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023 – 2024

La charte du RCSP

**Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !**

Cette charte rappelle les valeurs et les pratiques fondamentales de notre club en matière de pratique sportive en général, et dans la pratique du Rugby en particulier. Elle intègre le fait majeur qu'une École possède par définition une vocation éducative et que son application dans le domaine du sport, lieu de projections idéalisées des enfants, doit la rendre encore plus exemplaire. Cette charte s'exprime concrètement au travers d'attitudes et de comportements. Elle concerne tous les acteurs qui composent et animent, chacun à leur place, notre École.

Charte du jeune joueur de rugby

Les droits

- ✓ Faire du sport.
- ✓ S'amuser et jouer comme un enfant.
- ✓ Être traité avec dignité.
- ✓ Être entraîné et entouré par des personnes compétentes.
- ✓ Suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels.
- ✓ Se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès.
- ✓ Participer à des compétitions adaptées.
- ✓ Pratiquer son sport en toute sécurité.
- ✓ Avoir de bonnes conditions de pratique.
- ✓ Avoir un temps de repos.
- ✓ Avoir le droit à la différence.
- ✓ Avoir le droit de ne pas être un champion.

Les devoirs

- ✓ Respecter son environnement : les partenaires, les adversaires, le matériel.
- ✓ Devoir de politesse, « Bonjour », « S'il vous plaît » et « Merci ».
- ✓ Préparer son équipement (maillot, short, chaussettes, protège-dents)
- ✓ Respecter l'encadrement, les éducateurs, les dirigeants.
- ✓ Respecter les décisions de ses responsables.
- ✓ Respecter les arbitres, les officiels du match (représentant fédéral).
- ✓ Tenir ses engagements sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux entraînements et matchs.
- ✓ Prévenir l'éducateur ou le responsable administratif en cas d'absence.
- ✓ Privilégier l'intérêt du groupe à son intérêt personnel.
- ✓ Se comporter de manière responsable.
- ✓ Respecter les règles et la culture du club.
- ✓ Respecter le matériel et les installations.

Signature du joueur avec la mention « lu et approuvé »



ECOLE DE RUGBY
LABELLISEE FFR
DEPUIS 2009

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023 – 2024

Charte des parents du joueur de Rugby

Ils aident et accompagnent la formation de l'enfant au sein du Club.

Les droits

- ✓ Avoir droit à une pratique « en sécurité » sur le terrain et en dehors.
- ✓ Avoir droit à la qualité et au suivi de la formation.
- ✓ Avoir droit à la compétence de l'encadrement : qualification des intervenants.
- ✓ Avoir le droit de poser toutes les questions utiles à la bonne pratique de leur enfant.
- ✓ Avoir droit à une information sur les activités, le comportement et l'évolution de leur enfant.
- ✓ Être informé du planning sportif (entraînements, compétitions, tournois...).
- ✓ Avoir droit au partage des temps d'échange et de convivialité que le club organise.

Les devoirs

- ✓ Adhérer au projet sportif du pôle jeune.
- ✓ Ne pas prendre position dans le domaine sportif (les encadrants sont des entraîneurs diplômés).
- ✓ Respecter les entraîneurs, les admins et les dirigeants qui se consacrent bénévolement aux enfants.
- ✓ Respecter tous les joueurs, les adversaires, l'arbitre, l'environnement et l'entourage.
- ✓ Être des spectateurs et supporters exemplaires : savoir encourager l'équipe, adopter la bonne attitude (langage, propos).
- ✓ Rester derrière les barrières ou les mains courantes lors des rencontres.
- ✓ Aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe.
- ✓ Veiller à l'assiduité et à la ponctualité : la prise en charge des joueurs par les entraîneurs se fait aux heures d'entraînement, ni avant ni après.
- ✓ Prévenir en cas d'absence ou de retard et s'informer auprès des entraîneurs du programme de la semaine suivante.
- ✓ Se mettre en relation avec les éducateurs, admins et dirigeants pour tout problème.
- ✓ Considérer le pôle jeune et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation sportive.
- ✓ Considérer les différentes compétitions comme un outil de formation.
- ✓ Se mettre à disposition des éducateurs ou dirigeants en cas de force majeure.

Pour rappel :

- Ce n'est qu'un jeu.
- Ce ne sont que des enfants.
- Les entraîneurs et dirigeants sont des bénévoles.
- Les arbitres ne sont que des hommes ou des femmes.
- Nous ne disputons pas le Top 14 ni même la coupe du Monde.
- L'arbitrage vidéo n'existe pas encore.

Enfants, encadrement, parents s'engagent à porter haut nos couleurs, dans le respect des valeurs édictées ci-dessus et des règles sportives en vigueur. Il est du devoir de tout responsable de l'École de rugby, du pôle formation et des parents de veiller à la mise en œuvre de cette charte. L'essentiel reste **« l'esprit de plaisir dans et par le jeu dans un contexte de camaraderie et constante amitié »**

Signature des parents (tuteur) avec la mention « lu et approuvé »